

L'écho marmanhacois

janvier / février / mars 2022

N° 7

P.3 // L'Etat et le département à notre écoute

P.4 // Début des travaux dans la salle motricité de l'école

P.6 // Aménagement du commun à Carvialle

P.8 // Paroles aux associations

// Edito

Marmanhacoises, Marmanhacois,

Voici le premier bulletin municipal de cette année 2022 avec l'espoir d'une pause dans cette pandémie. Je ne reviendrai pas sur l'année écoulée, je préfère vivre dans le présent et envisager un futur le meilleur possible.

Nous allons pouvoir reprendre nos activités festives telles que :

- la fête du pain au four de Carvialle,
- les tournois de pétanque,
- les vide-greniers,
- les marchés de pays.



De même nous allons reprendre nos visites dans les hameaux : le samedi 12 mars à 10h nous viendrons à la rencontre des habitants de Péruéjouis, Lalande et le Couderc à l'aire de jeux de Péruéjouis.

La rénovation du local de l'ex cabinet médical est terminée et des parties de belote acharnées mais pacifiques vont pouvoir reprendre.

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, la médiathèque et la salle pour les jeunes à l'Estaplou seront prochainement opérationnelles. Concernant l'appartement qui aurait dû recevoir une Maison d'Assistants Maternelles, un projet de mini crèche est à l'étude avec la CAF et le Centre Social Intercommunal. La subvention européenne (FEADER) ne permet pas d'affecter ce local à une autre utilisation pour les dix ans à venir.

Les travaux de la salle de motricité ont débuté, le mur ouest du cimetière doit être rénové en avril, la voirie de Gimel, l'éclairage de la rue Katia Kraft, la rue Jeanne d'Arc au Mas de Sedaiges et les voies communales de la Campagne seront refaites en juin. De même le département va procéder à la réfection de la voirie des départementales allant de Jussac à Marmanhac et du Bout du Lieu jusqu'à la route des crêtes.

La rénovation de la cité Prat Marsau va prendre un peu de retard dû à un problème d'effectifs dans le service eau-assainissement de la CABA.

Nous avons renoncé au projet d'une salle de polyactivités à la Campagne et reprenons celui de la rénovation du foyer rural qui nécessite une remise aux normes et sera beaucoup moins coûteux.

Voilà pour les projets principaux.

L'équipe continue d'œuvrer pour le village et ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture, une bonne année et bien sûr de reprendre une vie la plus normale possible.

Michel Cosnier
Maire de Marmanhac

// Vie municipale - Flash Infos

L'Etat et le département à notre écoute

Le 17 décembre 2021, nous avons accueilli Mme MOURGUES, sous-préfète en charge de la relance et de M. FERCHICHE, Secrétaire général de la Préfecture et sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac.

Ce dernier a présenté le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) ; c'est un contrat à l'échelle du territoire pour des projets améliorant l'état des lieux écologique des structures concernées.

La réflexion doit être conduite à l'échelle de l'inter-communalité. Un chef de projet CRTE sera nommé pour l'arrondissement.



La venue de cette délégation de la Préfecture fut l'occasion de leur présenter les travaux en cours ou à venir sur la commune (salle de motricité à l'école, Estaplou, rénovation énergétique de la mairie, réseaux et voirie à Prat Marsau...). Un entretien à la mairie a été suivi d'une visite du bourg pour visualiser les lieux concernés.



Le 20 janvier dernier, c'était au tour des élus du Conseil départemental, Bruno FAURE et Marie-Hélène ROQUETTE, de nous rendre visite.

Les projets en cours leur ont également été présentés et des demandes spécifiques de soutien financier ont été formulées. Notamment pour l'aménagement du carrefour au bas de l'école pour le sécuriser, l'assainissement dans certaines parties du bourg en lien avec la CABA, la rénovation du foyer municipal, l'éclairage du terrain de foot...

La présence des élus locaux et des représentants de l'Etat dans notre commune est le signe de l'intérêt qu'ils portent à notre territoire et augure des partenariats intéressants à l'avenir.

Point Info Législation : l'égagement des arbres du voisin

L'article 673 du Code civil prévoit que si les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux d'une personne dépassent sur la propriété d'un voisin, le voisin peut contraindre cette personne à les couper. Par contre, si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles, le voisin pourra couper lui-même ce qui dépasse sur sa propriété. Si les arbres sont plantés sur la limite entre les deux propriétés, les deux voisins sont en charge de l'entretien et de la coupe (article 670 du Code civil).

Par ailleurs, pour la plantation, l'article 671 du Code civil indique que la distance entre l'arbre (centre du tronc) et la limite de la propriété est de deux mètres pour les arbres de plus de deux mètres de haut (hauteur cime/sol) et de cinquante centimètres pour les arbres dont la hauteur est inférieure à deux mètres. Si ces distances ne sont pas respectées, l'article 672 du Code civil permet au voisin d'exiger que les arbres soient arrachés ou taillés à la hauteur fixée par la loi (sauf si la plantation a plus de 30 ans).

// Mon Village au quotidien

Transformation du préau de l'école en salle de motricité

Les travaux ont débuté en janvier.

Après une mise en sécurité du chantier, la démolition a commencé : dalle au sol, portes extérieures, faux plafonds... ont disparu.

Un mur de séparation a été construit pour délimiter la salle de motricité (deux tiers de la surface existante) et la partie restant en préau. Ce dernier sera prolongé par un auvent sur l'avant du bâtiment. Deux ouvertures ont été créées pour accéder au garage attenant qui servira d'une part de lieu de stockage pour le matériel de motricité (côté salle) et d'autre part de remise pour les vélos et trottinettes (côté préau).

Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour une mise en service effective à la rentrée de septembre 2022.



Chemin de Lasborie

Suite à un éboulement, les agents municipaux ont refait un mur de soutien en pierres sèches.

Par la même occasion, le fossé a été rebouché, ce qui a permis d'agrandir la largeur de la route.



Des nouvelles de l'Estaplou

Malgré les dernières restrictions sanitaires, l'organisation et l'aménagement des salles de l'Estaplou ont continué durant ce début d'année.

Du côté de la médiathèque, après la livraison des meubles réalisés par l'IME, l'équipe de bénévoles a trié les nombreux dons faits par les habitants. Romans, livres pour enfants et jeux vont d'ores et déjà venir garnir les étagères. Il ne manque plus que quelques meubles d'agrément et tout sera prêt pour vous accueillir.

Pour compléter le fonds documentaire, la médiathèque départementale propose de nous prêter des livres et DVD. À ce sujet, si des habitants, de tout âge, souhaitent participer au choix des premiers livres, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Au niveau des salles jeunes et intergénérationnelles, les tables et chaises sont en place, les agents communaux ont monté le babyfoot et un règlement intérieur vient d'être rédigé. Il ne manque là aussi que quelques fauteuils et canapés pour finaliser l'aménagement.

L'ouverture devrait donc pouvoir se faire au printemps et nous espérons vous y accueillir nombreux.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Nous tenons aussi à remercier tous les donateurs pour les livres et jeux que nous avons reçus ces derniers mois.

Réorganisation des points de collecte à Gimel

Avec l'accord de la commune de Laroquevieille et de la CABA, les colonnes de tri qui étaient situées en amont de Vercuères, ont été déplacées sur une plateforme aménagée par les agents communaux, au niveau de l'abris bus de Gimel. Cette plateforme regroupe également deux containers poubelle.

Comme annoncé lors de la réunion avec les élus dans le hameau, les containers de la rue Marie Curie ont été rassemblés en haut de la côte.

Ce changement s'est fait à la demande de la CABA suite au changement du camion de collecte pour faciliter les manoeuvres.



Travaux à venir

Au printemps, l'éclairage public en haut de la rue Katia Krafft va être installé. Toute la voirie du hameau de Gimel va également être refaite.

Fin mars, la réfection du mur du cimetière va commencer.

// Mon Village au quotidien



Aménagement du commun à Carvialle

Si la fin d'année 2021 a été marquée par quelques chutes de neige, cela n'a pas arrêté l'équipe de bénévoles engagés dans l'aménagement des communs. En effet, c'est à Carvialle, sous la neige, que la petite équipe a œuvré : nettoyage du four à pain, plantation d'arbres, installation d'une table... tout est prêt pour les beaux jours.

La commission environnement espère, avec votre aide, pouvoir aménager un nouveau lieu prochainement.

En attendant, nous adressons encore une fois un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour rendre ce projet possible.



Zoom sur : les Jardins de Laroquevielle

Si vous connaissez le village de Laroquevielle, vous n'avez pas pu passer à côté des serres qui prennent place au Puy de Lacam. Elles abritent l'association d'insertion « Les jardins de Laroquevielle », qui pratique une activité de maraîchage en agriculture biologique. En 2021 elle a fourni du travail à 4 salariés.

Une grande partie de la production est vendue sur le marché d'Aurillac du samedi matin, mais aussi directement sur l'exploitation, du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Outre la production de produits frais et de saison, l'association transforme ses légumes en soupes et conserves. Aux beaux jours, elle propose aussi des plants pour vos cultures potagères.

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou en savoir plus sur les Jardins de Laroquevielle, n'hésitez pas à les contacter :

Facebook : <https://www.facebook.com/jardins.delaroquevielle>

Téléphone : 04 71 47 30 24



Une serre dans notre région, est-ce utile ?

Le printemps arrive à grand pas, et avec lui les promesses de jours qui rallongent, de températures qui remontent et surtout une folle envie de retourner au potager !

Les risques de gelées sont encore présents, les températures sont fraîches même en journée, alors comment faire pour préparer ses futurs pieds de tomates, ou de courgettes ?

La serre est une des réponses à la problématique du froid mais pas uniquement.



Maintenant que vous avez décidé de réaliser une serre dans votre jardin, l'élément important à définir est l'orientation de celle-ci :

- **Orientation nord-sud** : Idéale pour les cultures d'été et d'automne car le soleil réchauffe la serre tôt le matin, et au coucher. Durant la période la plus chaude de la journée, la surface au soleil est réduite.

- **Orientation est-ouest** : A envisager pour des cultures hivernales, en effet cette exposition permet de capter les rayons du soleil le plus longtemps possible.

Avoir une serre dans son jardin permet de :

- Commencer les semis plus tôt dans la saison.
- Jardiner quel que soit le temps extérieur
- Augmenter la productivité de ses plants
- Protéger les plantes des coups de froid
- Limiter les maladies sur vos plantations, liées notamment à l'humidité telles que le mildiou.



// Actions sociales - Parole aux Associations



Club l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre

Tout d'abord nous rappellerons que notre Club a eu le plaisir d'accueillir dans la salle polyvalente de Jus-sac l'AG d'automne du District du Cantal de Football le 19 septembre 2020, assemblée très importante car elle était électorale et en présence de tous les clubs de notre département. De l'avis général nous avons su réserver le meilleur accueil aux membres du Comité Directeur du District ainsi qu'à l'ensemble des participants.

Cette dernière saison sportive 2020-2021 n'a ressemblé (fort heureusement) à aucune autre dans notre petit monde du football. Suite à la poursuite de la pandémie du Coronavirus, pour la deuxième année consécutive nos sportifs n'ont pu pratiquer leur sport favori de manière continue. En effet dès le 25 octobre 2020, après seulement quatre rencontres disputées, toutes les compétitions ont été stoppées fort raisonnablement et ce jusqu'en juillet dernier.

Nous devons saluer l'investissement de nos trois coaches, Florent Vigo, Azzedine Fenkar et Hervé Gane qui de février à mai dernier ont permis à nos joueurs de participer à des entraînements réguliers le dimanche matin, tout en respectant les mesures sanitaires imposées, et de renouer ainsi à un brin de vie collective et sportive à partager.

Si le rôle associatif de notre Club s'est trouvé grandement occulté en l'absence de manifestations, soirées, buvettes ou entrées aux stades, notre club qui se veut un lieu de partages, de convivialité et de solidarité n'a pu jouer son rôle avec des valeurs qui nous sont propres au-delà de l'esprit de compétition.



Equipe féminine - 2021

A la grande satisfaction des membres du Comité Directeur, cette solidarité a été de mise de la part de tous nos partenaires institutionnels, publics et privés. Qu'ils en soient largement remerciés.

Dès la préparation de cette présente saison, le Comité Directeur a œuvré de manière assidue afin que notre club soit toujours aussi attractif et le regard tourné sur le projet d'avenir pour les trois prochaines saisons. Le bureau de l'USVA a été agréablement surpris par le nouvel engagement, malgré l'impact de la pandémie, de la quasi-totalité de l'effectif joueurs pour cette nouvelle saison. Ainsi, une fois le staff technique reconduit et la confirmation du maintien de nos trois formations seniors, il a été décidé la création d'une équipe féminine seniors car la demande était bien présente. A ce jour, sous la houlette de leur coach Fred Lafon nos footballeuses ont bien entamé leur saison entre entraînements et matches démontrant un réel plaisir.

Si à ce jour les résultats sportifs obtenus sont de bon augure pour toutes nos équipes souhaitons simplement que les divers championnats puissent se poursuivre jusqu'à leur terme en juin prochain.



Les genêts d'or

Le 5 décembre, les membres du club « les genêts d'or » se sont retrouvés au foyer pour le repas de Noël. Un moment très attendu, où une quarantaine de personnes ont profité d'une ambiance conviviale.

En attendant les reprises de nos activités, toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année.

L'USMTT

L'Union Sportive Marmanhacoise de Tennis de Table, existe depuis un peu plus de 6 ans. La seule équipe inscrite en compétition est composée de 3 cantaliens, 2 picards et 1 tourangeau. Elle évolue au plus haut niveau départemental : **Division 1 du Cantal**. Les places sont chères et l'équipe bataille à chaque phase pour assurer le maintien. Le club espère lancer une nouvelle équipe dans les phases à venir étant donné que l'effectif s'étoffe.



L'association accueille également des jeunes pour les initier à la pratique du tennis de table (les licenciés de l'équipe 1 deviennent alors des coaches bénévoles). On comptabilise entre 7 et 10 jeunes adhérents qui s'entraînent le vendredi de 17h à 18h toute l'année, hormis les vacances scolaires.



L'USMTT peut aussi accueillir une section "loisir" le vendredi après l'entraînement des jeunes (de 18h à 19h30).

Si vous avez envie de taper la petite balle, peu importe votre niveau, vous êtes les bienvenus. Rejoignez-nous. **Pour tout contact, s'adresser à Gilles Vervel (Président) au 06.04.44.69.44.**

Pétanque



Notre assemblée s'est tenue le 27 décembre au foyer avec plus de 40 personnes présentes, joueurs, joueuses, bénévoles, partenaires.

Pour 2022, à l'heure actuelle nous comptons 46 licencié(e)s contre 36 en 2021.

Sur le plan sportif, nous accueillons le jeudi 21 avril les phases finales du championnat départemental catégorie vétérans et organisons 2 concours officiels le samedi 02 juillet au terrain de la campagne en doublette mixte le challenge Adrien Mas et le 11 novembre au boulodrome en tripléte.

On n'oublie pas nos concours du vendredi soir sur la période de juin à septembre. Les dates seront communiquées au plus tôt.

// Actions sociales - Parole aux Associations

Centre Social de la Vallée de l'Authre (CSVA)

L'exclusion numérique est une problématique centrale

Grâce à l'aide de l'Etat une conseillère Numérique a été embauchée : Mélissa DAUMAREZ. Mélissa sera chargée de mettre en œuvre des actions de médiation à destination des utilisateurs pour favoriser leur autonomie avec les pratiques, les technologies, les usages et les services numériques.

Après une analyse des besoins de notre territoire elle pourra (à titre d'exemple):

- Accueillir des groupes en complémentarité avec des bénévoles sur les 7 communes afin de familiariser les habitants du territoire aux pratiques numériques.
 - Accompagner les usagers pour la création de comptes en ligne...(Doctolib....)
 - Accompagner les étudiants et leurs parents à la création des dossiers nécessaires à la poursuite de leurs études.
 - Mettre en place des animations (événements participatifs) à destination de tous les publics cibles en partenariat avec les acteurs locaux (secrétaires de mairie-élus-ressource interne de la structure...)
- Ces animations pourront avoir lieu dans les différentes salles des 7 communes mais également dans le social truck itinérant.



Notre action hors les murs se renforce

Une distance importante entre les communes les plus éloignées d'où des problématiques de mobilité pour l'enfance jeunesse (ados) mais aussi pour des habitants qui ne possèdent pas toujours des modes de transport adaptés et sont éloignés de l'information (fracture numérique) Nous cherchons donc à aller vers ces habitants qui ne connaissent pas le centre social.

Grâce à l'aide de la CAF et du conseil départemental nous avons pu acheter un véhicule afin de proposer une action itinérante à la rencontre des habitants en situation d'isolement.

Nous allons bientôt venir à votre rencontre dans les hameaux et les cités de votre commune avec Marion, Léo et Mélissa...

Le bureau collégial a vu le jour de façon officielle

Depuis juillet 2019 Le bureau du centre social Souhaite adopter un exécutif collégial. Cette solution est souvent privilégiée par les associations citoyennes et les groupements de personnes recherchant un comportement égalitaire et responsable de leurs membres.

Dans la gouvernance collégiale, les responsabilités sont partagées et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de lien hiérarchique entre elles.

Cette organisation doit permettre des échanges riches, une information mieux diffusée, une participation active des membres, une meilleure perception des diverses facettes du fonctionnement, des discussions plus fluides.

Une AG extraordinaire en présence des maires des 7 communes a été réalisée à l'Automne afin de proposer la validation de ce fonctionnement.

Le bureau collégial prendra ses fonctions suite au Conseil d'administration du 15 décembre 2021.

// Retour en images



Marché de Noël

Le samedi 11 décembre s'est déroulé le marché de Noël co-organisé avec l'APE de Marmanhac.

A cause de la crise sanitaire, l'organisation a été limitée à la vente de divers produits par les exposants.

12 Stands ont pu être présentés aux visiteurs avec leurs créations et productions.

Au sein de cette manifestation, nous avons été honorés de la visite du Père Noël à l'attention des petits et des grands.

Le comité des fêtes vous présente tous ces vœux pour cette nouvelle année et espère vous retrouver très bientôt lors de ses prochaines manifestations (notamment la chasse à l'œuf de pâques, le bal, le vide grenier et ses nombreux marchés gourmands ...)



Résultat concours illuminations de Noël

La commune a organisé à nouveau cette année, un concours des illuminations et décorations de Noël.

6 participants se sont inscrits auprès de la mairie et 4 d'entre eux ont été récompensés et ont reçu un bon d'achat à la Foir'Fouille.

1er : Mr Soubrier

2ème : Mr et Mme Barbes

3ème EX AEQUO : Mr et Mme Cheetam et
Mr Laporte



Maison de Mr Soubrier

Comment joindre la mairie

L'accueil du public se fait désormais du lundi au jeudi de **8h30 à 11h30** et l'après-midi de **12h30 à 16h30**. Le vendredi de **8h à 12h**.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints, **les samedis, de 10h à 12h**.

En cas d'urgence, une astreinte téléphonique est mise en place, au numéro de la mairie, le **04.71.47.30.43** ou au **06.72.17.61.21**.

// Agenda municipal

12 mars Rencontre avec les habitants des hameaux de Peruejols, Lalande et le Couderc
Au terrain de pétanque, à 10h.

10 avril 1er tour des élections présidentielles
Au foyer rural.

24 avril 2e tour des élections présidentielles
Au foyer rural.

14 mai Opération nettoyage
A la mairie, à 9h. Inscriptions auprès de la mairie.

Les informations données ici sont sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des directives à appliquer.

// Etat civil 2021

Ils se sont unis :

15/03 Caroline Ducorps
et Nathalie Pradier

17/04 Évée Mautret
et Thomas Héry

15/07 Catherine Miltemberger
et Thierry Baudusseau

17/07 Céline Hollette
et Pierre Etienne

21/08 Estelle Teissandier
et Gaël Salesse

Bienvenue à :

13/01 Noémie Courcier

24/08 Léon Cheymol

03/09 Marin Teil

Ils nous ont quittés :

23/03 Michèle Chesnier

04/07 Vincent Sautarel

07/11 Jeanne Amblard

27/11 Henri Pers

Restons connectés !

Site internet : www.marmanhac.fr



Rejoignez nous sur Facebook !

www.facebook.com/commune.demarmanhac.9

Mairie de Marmanhac
2 place du monument et
des anciens combattants
15250 MARMANHAC
Tél : 04.71.47.30.43
www.marmanhac.fr

Bulletin municipal de Marmanhac N°7

Rédaction et mise en page :
Mairie de Marmanhac
mairie.marmanhac@orange.fr

Crédits photos :
Mairie de Marmanhac

Impression :
i2s imprimerie
Imprimé sur papier certifié PEFC
Encres végétales



*Conformément à la volonté de
l'équipe municipale de vous
fournir une information neutre, ce
bulletin municipal ne contient pas
d'encart publicitaire.*